



FVPFL Case postale 416, 1964 Conthey
Tél. 027 345 40 30, Fax 027 345 40 50
fvpfl@agrivalais.ch

1/5



Fédération Valaisanne des Producteurs de Fruits et Légumes

Procès-
2011-

Non approuvé Par L'AG

verbal de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 30 mars

Salle polyvalente de Charrat à 15h00.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Pierre Carron ouvre l'assemblée à 15h10 en souhaitant la bienvenue aux membres et participants. Il salue les invités et les médias. Au cours de l'assemblée, il sera demandé d'observer une minute de silence en mémoire des membres disparus.

Le président remercie les sponsors cités sur la plaquette éditée. Grâce à leur générosité, l'assemblée peut se dérouler sous les meilleurs auspices. Il associe à ces remerciements le syndicat de Charrat, par son président Jean-Noël Moret pour la parfaite organisation de cette manifestation et le soin particulier apporté à la décoration de la salle.

Les **médias** qui font l'honneur de leur présence sont aussi salués. Diverses personnes se sont excusées, dont Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina; nous les en remercions. Par souci de respect des horaires et du programme retenu, il est renoncé à citer nommément les excusés.

Pour la première fois, notre assemblée sera suivie de celle de l'Ifelv, Interprofession des fruits et légumes du Valais ; cette formule si succès escompté, sera reconduite, elle constitue un rapprochement de deux organisations.

Les **invités** sont particulièrement salués, au premier chef le représentant de la Municipalité, le Conseiller Communal, Monsieur Jean-Philippe Lonfat, responsable du dicastère agricole.

Monsieur Lonfat, invité à s'exprimer en quelques mots brosse un portrait exhaustif de la Cité charrattaise, en rappelant l'importance de son territoire et de son agriculture diversifiée ; des manifestations d'envergure contribuent à porter au loin l'image d'une commune de plaine dynamiques, mais célèbre pour sa promenade sur invitation du chemin de l'Adonis vernal.

Il est constaté que l'assemblée générale ordinaire a été convoquée dans les délais statutaires et qu'elle peut valablement délibérer; elle est déclarée officiellement ouverte, en présence de 108 personnes dont 60 délégués FVPFL.

L'**ordre du jour** et les comptes 2010 ont été envoyés à tous les membres par courrier, avec la convocation. Le procès-verbal de l'AG 2009 et le budget 2011 sont à disposition à l'entrée. Dans le délai imparti, de 14 jours au plus tard avant l'assemblée, aucune proposition n'a été adressée. L'ordre du jour est mis en discussion.

Il n'y a pas de remarque. L'ordre du jour sera donc suivi tel que présenté.

MM Robert Cretton et Michel Bessard sont nommés scrutateurs. Ceux-ci acquiescent.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2010

Le procès-verbal, envoyé à chaque membre avec la convocation, est accepté tel que présenté.

3. Rapports du président et du directeur

Ces rapports font état de la situation qui a prévalu durant l'exercice sous revue. Ils relatent les actualités du moment, qui ne manquent pas de créer quelques soucis au sein de la profession. L'importance du secteur fruits et légumes est mis en exergue, non sans rappeler l'évolution qu'il subit, mais en faisant front et en adaptant ses structures de production ;

La pression sur les prix est constante et les prix indicatifs sont devenus des prix de référence, voire des prix du marché, qui au final ne sont guère obtenus par les producteurs, la pratique des retenues, des marges grises, et participation aux frais d'entrepôt, aux frais de transport, etc. pèjorent le revenu du producteur ; La faculté d'adaptation et l'attitude résolument offensive de ses producteurs est relevée, avec le début de la nouvelle période de renouvellement des cultures.

Le président se plaît à relever l'entrée en vigueur du programme de reconversion 2010-14, en reconnaissant l'engagement du Parlement Cantonal, de même que les offices cantonaux et le service de l'agriculture qui ont porté ce programme de reconversion.

Au chapitre des activités de la FVPFL, divers dossiers ont accaparé la direction. Dans un contexte économique difficile, le secteur n'échappe pas à la règle et subit un tassement des prix.

Le Comité de la FVPFL s'y est impliqué et a dû s'investir dans le traitement et l'examen de dossiers toujours plus complexes ; il a pris position sur divers objets soumis en procédure de consultation.

L'ADSA, gérée par la FVPFL a déployé une intense activité en organisant des débats contradictoires et des conférences de presse pour les medias notamment. L'opération balisage de la plaine, fortement médiatisée demeure un fait marquant.

Ces rapports se terminent en adressant des remerciements aux membres et comité pour leur soutien lors de l'exercice sous revue.

4. Comptes de l'exercice 2010 – budget 2011

Les Comptes, présentés par M. Alphonse Jacquier, sont conformes au budget, ils présentent un solde positif de CHF 870.88.-, avec un total des produits de CHF 248'699.98 pour des dépenses de CHF 247'829.10.

Les écarts constatés sont dus pour l'essentiel aux investissements consentis pour SwissGAP et Suisse garantie.

Le bilan ascende à CHF 194'151.63-, pour un capital de CHF -154'103.98.

Le budget 2011 présente un résultat équilibré pour un total de charges de CHF 283'448.- et de recettes, de CHF 284'500.-, l'augmentation significative provient de la rubrique prestations de service en raison de la poursuite des travaux de certification et de contrôles de SwissGAP.

Les comptes 2010 et le budget 2011 sont mis en discussion. Cette présentation ne suscite pas de remarques particulières.

5. Rapports des vérificateurs

M. Antoine Betrisey, au nom des vérificateurs procède à la lecture de leur rapport ; celui-ci conclut à la bonne tenue des comptes, les pièces présentées reflètent l'exactitude de ceux-ci ; ils recommandent à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge aux organes responsables.

6. Approbation des rapports 2010, des comptes 2010 et du budget 2011

Le président propose d'approuver les rapports, les comptes et le budget en bloc. S'il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire, de passer au vote.

Les membres qui acceptent les rapports 2010, les comptes 2010, le budget 2011 et le rapport des vérificateurs et d'en donner décharge aux Comité, sont priés de se déclarer par main levée.

Les rapports 2010, les comptes 2010, le budget 2011 et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

7. Décharge au comité et à l'organe de contrôle

L'assemblée par vote à main levée donne décharge aux organes responsables.

8. Nominations de l'organe de contrôle

Selon les statuts, l'organe de contrôle doit être élu chaque année par l'AG. Il se compose de deux vérificateurs et d'un suppléant, soit Messieurs Pierre Haefliger, 1^{er} réviseur, Antoine Betrisey, 2^{ème} réviseur et Paul-Emile Bruchez, suppléant.

Monsieur Pierre Haefliger a fait part de son intention de démissionner ; le comité est en mesure de proposer la candidature de M. Jean Gillioz de Riddes.

L'assemblée approuve et accepte cette candidature.

L'organe de Contrôle est ainsi constitué de :

Messieurs Antoine Betrisey, Paul-Emile Bruchez et Gillioz Jean.

Le Président remercie le membre sortant pour son engagement et félicite les membres de l'organe de contrôle nouvellement constitué pour la bienfaisance de leur contrôle.

9. Nominations nouveaux membres et démissions et remerciements

Nouveaux membres: Nous avons 2 nouveaux membres; il s'agit de

Nouvelles candidatures pour CULTIVAL 2010

Grünenfelder	Sébastien	1987	Hérémence
Lacomoff Frères		1906	Charrat

Le comité propose à l'assemblée générale d'admettre ces personnes comme membres de la Fédération. Cette proposition est acceptée. Un souhait de bienvenue leur est adressé.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Démissions

18 membres pour raisons diverses, cessation et/ou reprises d'exploitations ont fait part de leur volonté de démissionner ; ces membres sortants sont remerciés pour leur engagement, certains membres de longue date.

Nom	Prénom	NPA	Localité
Bruchez	André-Marcel Elisabeth &	1907	Saxon
Burket	Paul Danielle &	1968	Mase
Cretton	Robert	1906	Charrat
Delaloye	Antoine	1908	Riddes
Domaine Gd Iles	Rheile	1896	Vouvry
Dorsaz	Pascal	1926	Fully
Fraisier-Thurre	Charles-Albert	1908	Riddes
Héritier	Pierre-André	1965	Savièse
Mariéthoz	Jean-Louis	1994	Aproz
Mariéthoz	Jimmy	1025	St-Sulpice
Melly	François	1903	Collonges
Melly	Alain	1903	Collonges
Morand	Bernard	1926	Fully
Morand	Marin	1926	Fully
Morath	Henri	1967	Bramois
Ribordy	Jean-Jacques	1934	Saillon
Roserens	Paul	1906	Charrat
Solioz-Walpen	Inès	1967	Bramois

Le vice-président de la Fédération, Monsieur Christophe Riquen remercie les membres sortants pour leur engagement et félicite les nouveaux venus.

Formation

La relève demeure un souci permanent ; le manque d'attractivité et d'attrait pour la filière arboricole, pour de multiples raisons, se traduit par de faibles effectifs en première année à l'Ecole Cantonale d'agriculture. Il s'agit de redorer cette profession, de mieux communiquer ces atouts et en fait de valoriser un métier polyvalent, en contact permanent avec la nature. Les élèves en classe terminale sont invités à notre assemblée générale. Ils ont ainsi l'occasion d'entrer dans le monde professionnel, pour certains ces premiers contacts sont importants et vont guider et peut-être décider leur choix et orientation future.

L'année 2010 voit également des jeunes Valaisans obtenir leur brevet fédéral. Une candidate obtient de plus et réussit avec succès la maîtrise fédérale en Arboriculture.

A l'heure parfois de doutes et d'incertitude, l'engagement de ces jeunes professionnels mérite notre reconnaissance et nous ne pouvons que les féliciter. Le métier d'arboriculteur exige en effet et pré-

suppose un sérieux bagage technique, afin de maîtriser au mieux toutes les arcanes de la profession. Il faut remonter à 2006 pour trouver des lauréats arboriculteurs romands, qui plus est, trois Valaisans! Fait rarissime, il convient de s'en réjouir !

Liste des élèves valaisans en classe terminale, (Fournie par l'ECA)

Genre	NOM	PRENOM	LOCALITE	remarque
Mademoiselle	ANGELOZ	Cédine	3979 Grône	CFC
Monsieur	BRUCHEZ	Théobald	1913 Saillon	CFC
Monsieur	DAYER	Valentin	1950 Sion	CFC
Monsieur	DORSAZ	Pierre	1926 Fully	CFC
Monsieur	ODDIN	Alexandre	1966 Ayent	CFC
Monsieur	CARRON	Moïse	1926 Fully	Brevet
Monsieur	GAY	Clément	1913 Saillon	Brevet
Monsieur	BIANCO	Raphaël	1975 St- Severin/Conthey	Brevet
Mademoiselle	DESFAYES	Aline	1912 Leytron	Maitrise

Il est réjouissant de voir émerger des jeunes fraîchement formés dans notre métier. En guise de bienvenue, un bon cadeau leur sera envoyé.

10. Fixation du lieu de la prochaine assemblée générale

Le comité propose de continuer avec le tournus habituel ; une proposition pour l'organisation de la prochaine assemblée émane du Syndicat de Saxon, sous la présidence de M. Olivier Comby.

Il est prévu de réaliser une assemblée commune avec l'IFELV.

L'assemblée accepte cette proposition par applaudissement.

Les producteurs du Syndicat sont d'ores et déjà remerciés pour leur disponibilité, permettant de perpétuer la tradition du tournus.

11. Divers et propositions individuelles

Les divers ne suscitent aucune intervention, étant entendu que l'assemblée de la FVPFL est suivie de celle de l'IFELV.

Les interventions des organes faitiers sont reportées à la fin de l'assemblée de l'IFELV.

Le Président remercie les membres pour leur active participation. L'assemblée générale, portant sur l'exercice 2010 est ainsi close.

Une ode à l'Adonis, en guise de remerciements est adressée au Syndicat de Charrat, par le Directeur A. Jacquier pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Hors protocole de l'assemblée de la FVPFL

Interventions de la FUS et de Swisscofel

M. Pius Jans président de la FUS transmet les cordiales salutations de la FUS et précise que les contributions des représentants du plus important canton fruitier de la Suisse sont appréciées. Il relève dans son intervention 4 points

Le marché des pommes de table (le concept est un instrument nécessaire, mais il doit être rediscuté et l'objectif de stock adapté) et des pommes à cidre (un équilibre est à trouver, les cidreries désirent avant tout les pommes de qualité spéciales, ce qui est au détriment des pommes des cultures de fruits de table).

Politique agricole (soutien à une agriculture productrice, paiements directs pour cultures spéciales, exclure le secteur fruits de l'ALEA, les conséquences du Cassis de Dijon forment une inégalité de traitement et la FUS fera recours au TF au sujet du cidre danois).

Le coté phytosanitaire prend une place croissante dans la défense professionnelle.

Le jubilé, les 100 ans de la FUS.

Des manifestations d'importance sont planifiées dans toute la Suisse, afin comme bouquet final une exposition hors du commun présentant une collection de plus de 1'000 variétés de fruits à Zoug.

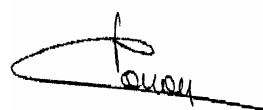
M Hubert Zufferey de Swisscofel transmet aux producteurs et commerçants les salutations de son Comité, non sans rappeler la date de l'AG de Swisscofel le 3 mai prochain et les conférences qui y seront données (sur des problèmes relatifs à la carotte et sur la démarche qualité abricot par M. Danilo Christen).

Il relate le nombre de requêtes d'importation en croissance en 2010, compte tenu d'une récolte plus faible en légumes, donc davantage de contingents, et ainsi, le travail croissant de Swisscofel.

Au sujet des pommes, il y a lieu de mieux cerner le volume à entreposer, il souligne que le concept de commercialisation est un très bon instrument aussi bien pour le producteur que pour le commerce.

Le président

le directeur



Pierre Carron



Alphonse Jacquier

Conthey, mars 2011